

# P E T I T I O N

Suite à l'hécatombe provoquée depuis 1995 par le visa Balladur (près de 4000 morts entre Anjouan et Mayotte) restreignant la circulation des personnes et des biens entre l'île comorienne de Mayotte et ses trois îles sœurs, nous lançons un appel pressant auprès de toutes les bonnes volontés pour que les Comores puissent enfin jouir d'une stabilité et d'une quiétude digne d'un état de droit, dans ses frontières définies par les instances internationales (Grande-Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte).

Cela est d'autant plus urgent que le lundi 7 mars 2005, une embarcation de fortune partie d'Anjouan a chaviré le lendemain près des côtes maoraises. Sur 43 personnes à bord, il n'y a eu que 7 rescapés et 3 corps seulement ont été retrouvés. Le bilan est donc lourd : 36 morts. Des accidents similaires sont fréquents. Demandez donc aux autorités françaises :

- L'ouverture d'une enquête judiciaire pour identifier et juger les coupables de ce drame
- L'abrogation inconditionnelle du visa Balladur et permettre ainsi la circulation des biens et des personnes à l'intérieur de l'archipel
- Le respect des résolutions des Nations Unies sur la présence française à Mayotte qui constitue une violation de l'unité et de l'intégrité territoriale des Comores

NOM PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

Merci d'imprimer, de faire remplir et de renvoyer cette pétition à  
Association SURVIE - à l'attention d'olivier  
210 rue Saint-Martin - 75003 PARIS